

les Lyonnais par le trait suivant : Un d'entr'eux ayant demandé une audience au pape , fut repoussé insolemment par

entre les Lyonnais et l'Eglise, sous l'archevêque Rodolphe de La Tourette et Béraud de Goth son successeur, Philippe-le-Bel, sur la demande des habitants de Lyon, ordonna à son bailli de Mâcon de protéger les habitants de Lyon, si l'on voulait exercer quelque violence contre eux. Le bailli de Mâcon établit alors les officiers du roi au palais de Roanne. L'église de Lyon voyait alors décroître son autorité de jour en jour; elle avait à lutter non-seulement contre les habitants de Lyon, mais encore contre ses puissants voisins, le comte de Forez, le sire de Beaujeu et le comte de Savoie, qui empiétaient chaque jour sur ses domaines. L'archevêque Henri de Villars se montra encore plus intolérant que ses prédécesseurs; prenant parti pour le pape Boniface VIII contre Philippe-le-Bel, il défendit aux Lyonnais les appels au baillage de Mâcon, et sur leur refus d'obéir, jeta un interdit sur la ville; mais ne se croyant pas en sûreté à Lyon, il se retira à Rome auprès du pape. Henri de Villars étant mort en 1304, Louis de Villars, son neveu, lui succéda sur le siège épiscopal de Lyon. Il marcha sur les traces de son prédécesseur. Dévoué comme lui à Boniface VIII, il se fit l'approbateur de la fameuse bulle du pontife, *Ausculata fili*, adressée à Philippe-le-Bel, et dans laquelle se trouve ce passage : « Vous traduisez à votre tribunal les prélats et autres ecclésiastiques de votre royaume, touchant même les biens qu'ils ne tiennent pas de vous en fief; vous ne leur permettez pas d'employer le glaive spirituel contre ceux qui les offensent; enfin vous traitez si mal la noble église de Lyon, et l'avez réduite à une telle indigence, qu'il est bien difficile qu'elle s'en relève, et cependant elle n'est point de votre royaume, car nous sommes parfaitement instruits de ses droits, nous qui avons été chanoine de cette illustre église. » La mort de Boniface VIII vint mettre fin à ces discussions. Benoît XI, qui lui succéda, mourut après avoir occupé le Saint-Siège pendant huit mois. Philippe-le-Bel mit alors tout en œuvre pour faire élire un pape dévoué aux intérêts de la France, et en vint à bout au moyen des intelligences qu'il avait pratiquées avec le cardinal de Prato. Bertrand de Goth fut élu sous le nom de Clément V, et couronné à Lyon en 1305; le roi de France assista à ce couronnement. Clément V, qui devait son élection à Philippe-le-Bel, avait consenti à remplir plusieurs conditions que celui-ci lui avait imposées pour prix de son élévation; l'une de ces conditions resta secrètes. Plusieurs historiens ont dit que ce fut la translation du Saint-Siège à Avignon; d'autres ont prétendu que c'était l'abolition de